

# Les agriculteurs, les forestiers et les employés des entreprises agroalimentaires de Caroline du Sud peuvent bénéficier d'une aide de la FEMA

---

Release Date: Novembre 26, 2024

**COLUMBIA, S.C.** – Les agriculteurs, les forestiers, les employés et les entrepreneurs individuels de Caroline du Sud qui travaillent dans l'industrie agroalimentaire et dont les outils ou l'équipement ont été endommagés par l'ouragan Helene peuvent bénéficier d'une aide en cas de catastrophe. La FEMA accorde de l'aide pour remplacer les outils, les fournitures, l'équipement et les articles essentiels endommagés lors de la catastrophe et nécessaires à l'emploi ou à l'activité indépendante.

## Couverture des outils et de l'équipement

Les exploitations agricoles familiales disposent généralement de divers équipements nécessaires à leurs activités. Il s'agit notamment des tracteurs, des charrues, des semoirs, des moissonneuses, des pulvérisateurs, des presses à foin et des véhicules utilitaires. Ces articles sont tous potentiellement admissibles à l'aide en cas de catastrophe de la FEMA si le demandeur peut prouver qu'ils ont été endommagés dans la catastrophe, qu'il ne possède pas d'autre article en état de marche pouvant répondre à ce besoin et que la perte de l'article n'a pas été couverte par l'assurance. Les cultures et le bétail ne sont pas des « outils et équipements » parce qu'ils sont les produits d'une exploitation agricole, alors que les outils et équipements sont les moyens de production.

Les agriculteurs, les employés agricoles, les entrepreneurs individuels et les forestiers peuvent bénéficier d'une aide pour remplacer les outils et équipements endommagés par la catastrophe et non couverts par l'assurance, s'ils peuvent prouver que ces articles sont nécessaires à leur employeur.



**FEMA**

Page 1 of 2

L'aide tient compte de la nécessité de remplacer les outils, les fournitures, l'équipement et les autres articles essentiels endommagés par la catastrophe et exigés par un employeur comme condition d'emploi ou nécessaires à l'éducation. Il peut également s'agir d'articles nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession précise qui ne sont pas fournis par l'employeur.

Une aide supplémentaire pour répondre à ces besoins peut également être obtenue auprès de la Small Business Administration et du ministère américain de l'Agriculture (USDA).

## Comment demander l'aide de la FEMA

Les propriétaires et les locataires des comtés d'Abbeville, Aiken, Allendale, Anderson, Bamberg, Barnwell, Beaufort, Cherokee, Chester, Edgefield, Fairfield, Greenville, Greenwood, Hampton, Jasper, Kershaw, Laurens, Lexington, McCormick, Newberry, Oconee, Orangeburg, Pickens, Richland, Saluda, Spartanburg, Union et York, et la nation autochtone Catawba, peuvent demander une aide fédérale de plusieurs manières :

- Faites votre demande sur le site [DisasterAssistance.gov](https://DisasterAssistance.gov).
- Rendez-vous dans n'importe quel [centre de rétablissement après sinistre](#). [Pour trouver un centre proche de vous, consultez fema.gov/DRC](#), ou envoyez DRC par SMS avec votre code postal au numéro 43362 (exemple : « DRC 29169 »).
- Utilisez l'application mobile [FEMA mobile app](#).
- Appelez la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362. Cette ligne est ouverte tous les jours. L'aide est disponible dans de nombreuses langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que le Video Relay Service (VRS), un téléphone sous-titré ou un autre service, donnez ce numéro à la FEMA.

Pour visionner une vidéo en langue des signes américaine, une voix off et des sous-titres sur la façon de demander de l'aide de la FEMA, sélectionnez ce [lien](#). Les victimes ayant un handicap ont accès aux programmes de la FEMA.



**FEMA**

Page 2 of 2